



L'Association Tutélaire de Guyane
recherche,
pour son antenne de Saint-Laurent

1 DELEGUE MANDATAIRE JUDICIAIRES À LA PROTECTION DES MAJEURS

Pour l'exercice de la protection judiciaire des majeurs.

Lieu de travail Saint-Laurent

Type de contrat CDD ou CDI selon expérience

Expérience souhaitée de 2 ou 3 ans sur poste similaire,

Formation travail social – diplômé CESF, AS, ES, licence en droit ou AES.

Autres compétences bonne maîtrise de l'orthographe et des traitements de texte, Permis B exigé

Salaire indicatif en référence CCNT 1966 + 20 % de prime de vie chère

Durée hebdomadaire 20 à 25 H

Taille établissement 14 salariés

Secteur d'activité action sociale

Merci d'adresser vos CV et lettres de motivation à ATG Monsieur le directeur – 43 Bis rue Vermont POLYCARPE BP 455 97331 CAYENNE CEDEX

Ou fax au : 0594 30 84 58, e-mail : atg.emploi@live.fr